

pital que neuf petits enfans au berceau et deux nourrices pour les allaiter. Vous reconnaîtrez par ce fait qu'à Lyon l'œuvre des enfans trouvés a, de beaucoup, précédé l'institution justement célèbre de St-Vincent de Paule, puisque cette dernière ne date que du commencement du dix-septième siècle, et qu'elle n'a vraiment pris quelque consistance qu'en l'année 1638, où une maison fut louée à la porte Saint-Victor pour les recueillir et les confier aux soins de M^{me} Legras et de quelques filles de charité.

Le nombre des enfans recueillis par l'Hôtel-Dieu prit bientôt un grand accroissement ; au commencement du 18^e siècle, il était déjà de cinq à six cents par année ; en 1709, il s'éleva jusqu'au chiffre effrayant de 2,231 ; mais, vous le savez, cette année est restée célèbre par l'âpreté de son hiver et l'effroyable misère qui en fut la suite. Dès le milieu du 18^e siècle, la moyenne des enfans reçus à l'Hôtel-Dieu était, par année, de huit à neuf cents ; à partir de l'année 1770, elle atteignit le chiffre de 15 à 16 cents ; ces chiffres vous paraîtront d'autant plus élevés que les enfans au dessus de sept ans jusqu'à seize étaient exclus de l'Hôtel-Dieu et reçus par l'hospice de la Charité.

Un arrêt du conseil d'état, du 9 septembre 1783, voulut que tous les enfans trouvés fussent exclusivement confiés à l'hospice de la Charité ; et, en effet, à partir de cette époque l'Hôtel-Dieu cessa de recevoir des enfans, et tous ceux qui étaient à sa charge furent confiés à l'administration de l'hospice qu'on venait de leur assigner. Le nombre de ces enfans était alors de 3,377 qui, ajouté à celui de 3,343 déjà reçus et entretenus par la Charité, porte à 6,720 le nombre total des enfans dont les deux hôpitaux étaient chargés à cette époque.

Vous l'entendez, Messieurs : en 1784, le nombre des enfans dont l'entretien pesait sur la charité publique était déjà de près de sept mille, et cependant les soins qui leur étaient donnés ne leur assuraient point les mêmes chances de vie